



Rapport d'activité de l'association Concilia'bulles



2023

Introduction

Concilia'bulles a pour mission de mettre en œuvre et de promouvoir des interventions sociales collectives dans le champ du soutien à la parentalité, et de former des professionnel.le.s, axées sur la prévention et la promotion de la santé des familles ayant des besoins spécifiques. Les actions menées par notre association ont pour but de soutenir les parents pour qu'ils puissent à leur tour soutenir leurs enfants et adolescents, contribuant efficacement à jeter les bases d'un parcours de vie positif, et à briser le cycle des inégalités de destin.

Pour sa 5ème année d'existence, Concilia'bulles continue de faciliter des actions qui constituent un outil supplémentaire à disposition des acteurs du soutien à la parentalité du territoire sur lequel elles ont lieu, en complétant l'offre existante. Elles permettent à ces acteurs de mutualiser des moyens, de renforcer le maillage de leur offre, et elles contribuent à sa cohérence territoriale. Notre équipe accompagne les collectivités (services municipaux, PMI...), et les associations (crèches en QPV, centres sociaux, centres d'hébergement d'urgence, CADA...) désireuses de mettre en place des actions collectives de soutien à la parentalité.

Notre équipe est convaincue qu'investir dans le développement des enfants et des familles est un investissement pour toute la vie !



Sommaire

- Pg. 1** Introduction
- Pg. 2** Notre identité
- Pg. 4** Nos activités en 2023 par objet
- Pg. 15** Le rapport financier 2023
- Pg. 16** Projets et perspectives en 2024
- Pg. 20** Conclusion



Notre identité

Objet de l'association Concilia'bulles

- Objet 1 : Conception puis animation d'actions de soutien à la parentalité
- Objet 2 : Développement et déploiement du programme Y'APP
- Objet 3 : Promotion de l'intervention sociale collective dans le domaine du soutien à la parentalité
- Objet 4 : Formation des professionnel.le.s qui accompagnent des enfants et familles

Nos valeurs - notre pratique

- La confidentialité, l'accueil de l'expérience vécue (sans interprétation ni jugement), le respect des diversités ethniques, des orientations religieuses ou sexuelles, des valeurs et des choix éducatifs, la mise en place de règles de base pour le bon fonctionnement du groupe, l'entraide et le soutien mutuel chez les parents, l'orientation des parents vers d'autres services et ressources adaptées si besoin.

Nos compétences pour la réalisation du projet associatif

- Gestion et coordination de projet,
- Connaissance des acteurs du soutien à la parentalité et des compétences de chacun,
- Développement de programme parentalité,
- Expertise de l'intervention sociale collective,
- Animation des groupes (modèle du soutien social), formation des professionnel.le.s,
- Capacité à mobiliser les partenaires opérationnels et financiers,
- Administration et gestion d'une association.

Notre équipe sur le terrain

- Morgan Radford : responsable de l'association, intervenante parentalité et formatrice, assistante sociale de formation initiale
- Florence Poitou : chargée de projet et intervenante parentalité, assistante sociale de formation initiale

- Marion Gaubert, chargée de projet et intervenante parentalité en contrat de professionnalisation (Master santé publique, parcours éducation à la santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes).

Le conseil d'administration

- Céline CAMIER, co-président, Conseillère conjugale et familiale de métier
- William ISEBE, co-président, chef d'entreprise de métier
- Elodie Jardin, administratrice, directrice d'Accueil de Loisirs de métier

Notre membre expert et le comité des familles

- Guylaine Beaumier (membre expert, formatrice sur le dispositif Y'APP au Québec)
- Rania Benameur
- Sakina Said Omar



Nos activités en 2023 par objet

Objet 1 « Créer, développer, organiser et animer des actions de soutien à la parentalité à destination des parents et enfants »

49 actions différentes dans le secteur Lyonnais (majoritairement)

- 6 rencontres parentales à thème spécifique, 3 événements (journée Dys moi tout, projet des mots, projet éducatif local Neuville),
- 6 groupes pluridisciplinaire du Parcours de Réussite Educative,
- 18 rencontres au lieu d'accueil parents situé à l'Espace de Vie Sociale de Neuville-sur-Saône (quartier de la Source),
- 16 ateliers créatifs parents-enfants : 5 au sein du QVA de l'Echo à Neuville, 6 au sein du QPV de la Source à Neuville, 4 au sein de l'association ALOJ à Villeurbanne et 1 en lien avec la ludothèque de la Maison de la Parentalité de Caluire.

Zoom sur les ateliers parents-enfants à Neuville-sur-Saône : Déclaration de l'amitié (14 participants), fabrication de masque d'Halloween + goûter partagé (35 participants), cartes de voeux + activité sur le harcèlement scolaire (22 participants), et sur les représentations parents-enfants : "Etre parent c'est..., être enfant c'est..." (14 participants), le Bowling de Pâques : Vivre les émotions (9 participants), construction d'un bâton de parole (6 participants), création des jeux scratch en ligne et défis écrans pour enfants et parents (10 participants).



Ces rencontres ont comptabilisé 95 participations de parents, avec une majorité significative de femmes recensées au sein des groupes. On compte 141 participations d'enfants, âgés entre trois mois et 12 ans, accueillis durant ces rencontres.

Conclusion des activités menées en 2023 (objet 1) :

Ce travail partenarial auprès de structures accompagnant des enfants et/ou des familles nous a permis de repérer des besoins émergents exprimés par les familles et les professionnels de terrain, avec notamment:

- Un besoin d'échange entre parents ayant des enfants âgés entre 6 et 11 ans, ou entre parents d'adolescents. L'association prévoit, pour les années à venir, la mise en place de groupes de parole pour des parents d'enfants plus grands. Ce projet est donc en cours de construction.
- Une volonté des familles et des structures d'aborder lors des temps d'échanges les thématiques du harcèlement scolaire, des écrans, des limites éducatives et de la gestion des émotions.



Objet 2 « Développer des programmes parentalité et accompagner des associations et collectivités au contact des familles dans la mise en œuvre et l'adaptation des programmes parentalité »



Agence de la santé
publique du Canada



Y'A Personne de Parfait (Y'APP) est un programme de promotion de la santé, à destination des parents ayant des enfants entre 0 à 5 ans. Il s'adresse à des parents ayant des besoins spécifiques ou un besoin d'aide ponctuel.

Pour rappel, les objectifs du programme sont les suivants:

- Promouvoir les pratiques parentales positives,
- Accroître les connaissances des parents sur la santé, la sécurité et les comportements des enfants
- Permettre aux parents de perfectionner leurs compétences parentales et d'en acquérir de nouvelles
- Améliorer l'estime de soi des parents et leur aptitude à faire face aux difficultés
- Accroître la débrouillardise et le soutien mutuel chez les parents
- Mettre les parents en contact avec les services et les ressources communautaires



- Etat des lieux en 2023 et évaluation :

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des sessions Y'APP réalisées durant l'année 2023. Parmi les 14 sessions, 5 d'entre elles ont été réalisées dans le cadre de la formation-action avec les professionnel.le.s du MAS. Après avoir formé les professionnels, l'équipe de Concilia'bulles est intervenue sur le terrain, en soutien aux professionnels formés qui animent leur 1ère session. L'objectif de la supervision est d'apporter un étayage, une écoute, et un soutien dans la conception et l'organisation des ateliers en cas de difficultés ou de questionnements des professionnels. Les professionnels peuvent ainsi faire le point avec l'intervenante de Concilia'bulles sur les freins et leviers rencontrés au cours de l'atelier, permettant ainsi de se projeter plus sereinement pour la suite.

Lieu et date de l'animation du programme Y'APP	Nombre de séances réalisées (1ère rencontre comprise)	Nombre de parents participants	Nombre d'enfants indirectement bénéficiaires
Y'APP MDM Tassin (janv. à février 2023)	5	8	12
Y'APP Forum Réfugié (janv. à février 2023)	5	7	25
Y'APP St Fons (fin janv à mars 2023)	5	4	16
Y'APP St Genis (fév-mars 2023)	6	4	7
Y'APP FNDSA Caluire (fév-mars 2023)	6	2	4
Supervision Y'APP : Le Mas Eclaircie à St Priest (mai-juin 2023)	5	4	9
Supervision Y'APP Le Mas Olympe à Irigny (mai-juin 2023)	6	6	9
Supervision Y'APP Le Mas Avancée (juin- juillet 2023)	6	6	15

Y'APP AME L'auvent (sept-oct 2023)	6 séances	6 parents	6 enfants
Y'APP ASE St Genis (sept-oct 2023)	5	5	13
Supervision Y'APP Le Mas Cellule Hotel (oct-nov 2023)	6	8	16
Supervision Y'APP Le Mas Mejanne (nov-déc 2023)	6	4	10
Y'APP St Genis Mairie (nov-déc 2023)	5	3	8
Y'APP PMI Caluire (nov-déc 2023)	5	3	9

Quantitativement, nous notons des retombées très positives, émises par les parents et les professionnel.le.s, en fin de sessions Y'APP :

Parents

- « Beaucoup d'informations, de conseils et d'aide »
- « On parle, on échange nos idées et on trouve des solutions »
- « On voit que les autres parents ont aussi des problèmes avec leurs enfants »

Professionnels

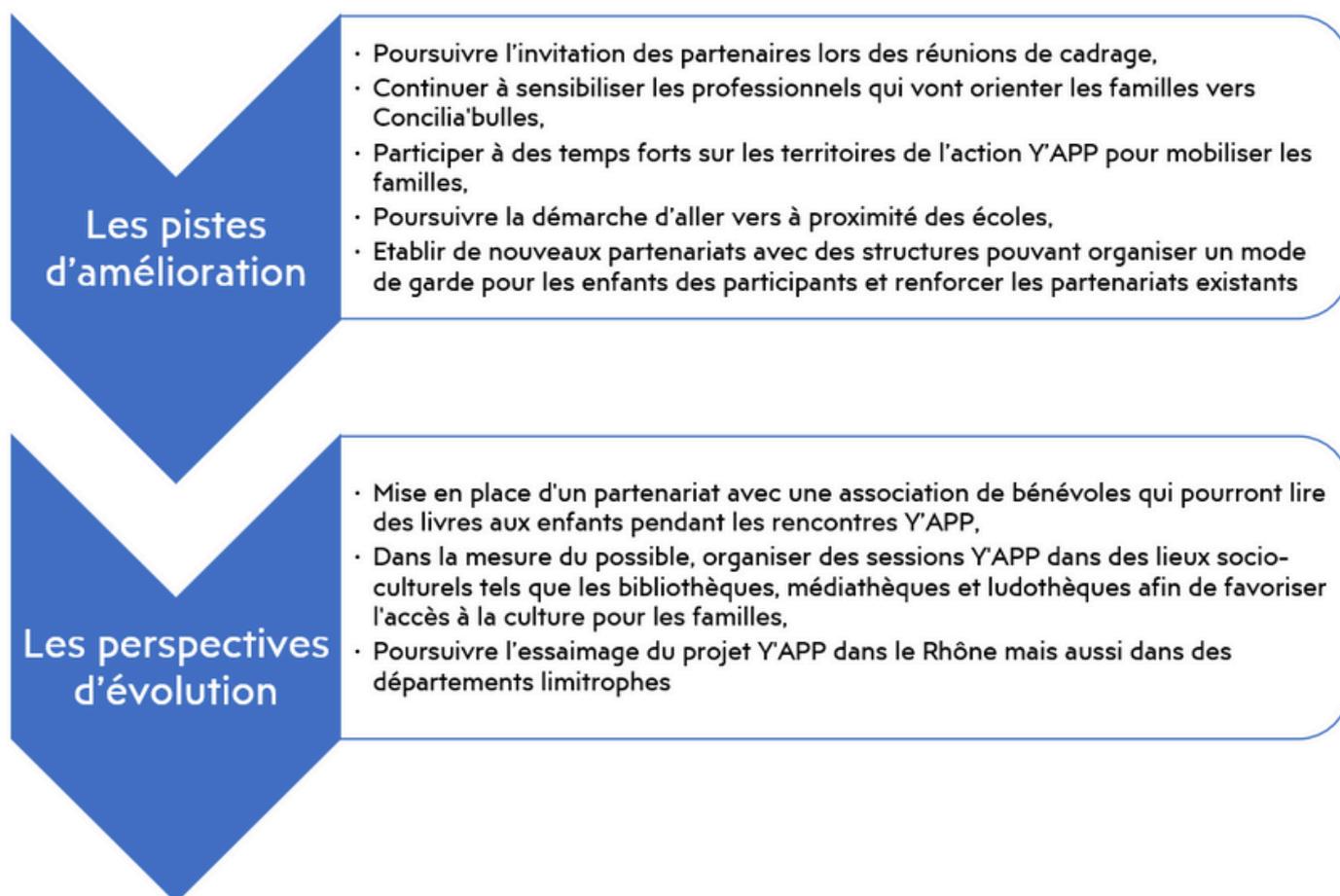
- « Ces groupes permettent aux mamans d'échanger entre elles, de s'inspirer d'autres manière de faire et de prendre confiance en elles »
- « Les familles nous voient autrement, sous une autre casquette que celle du professionnel »

Structures

- « Ces groupes offrent une nouvelle perspective dans l'accompagnement des familles : questionner plutôt qu'être dans le conseil »
- « La prévention et les actions collectives devraient être la base de notre travail! »

Qualitativement, 70 familles auront pu bénéficier du programme (de l'ensemble des séances pour chaque session), et indirectement 159 enfants. En moyenne, les groupes sont constitués de 5 parents. Cette année a été marquée par une accélération du déploiement de Y'APP dans le Rhône. Conformément à ce que nous avons prévu, Concilia'bulles a animé 14 sessions (vs 7 en 2022) et accompagné le double de parents et d'enfants par rapport à 2022 (34 parents et 62 enfants en 2022).

- Les pistes d'amélioration et perspectives d'évolution



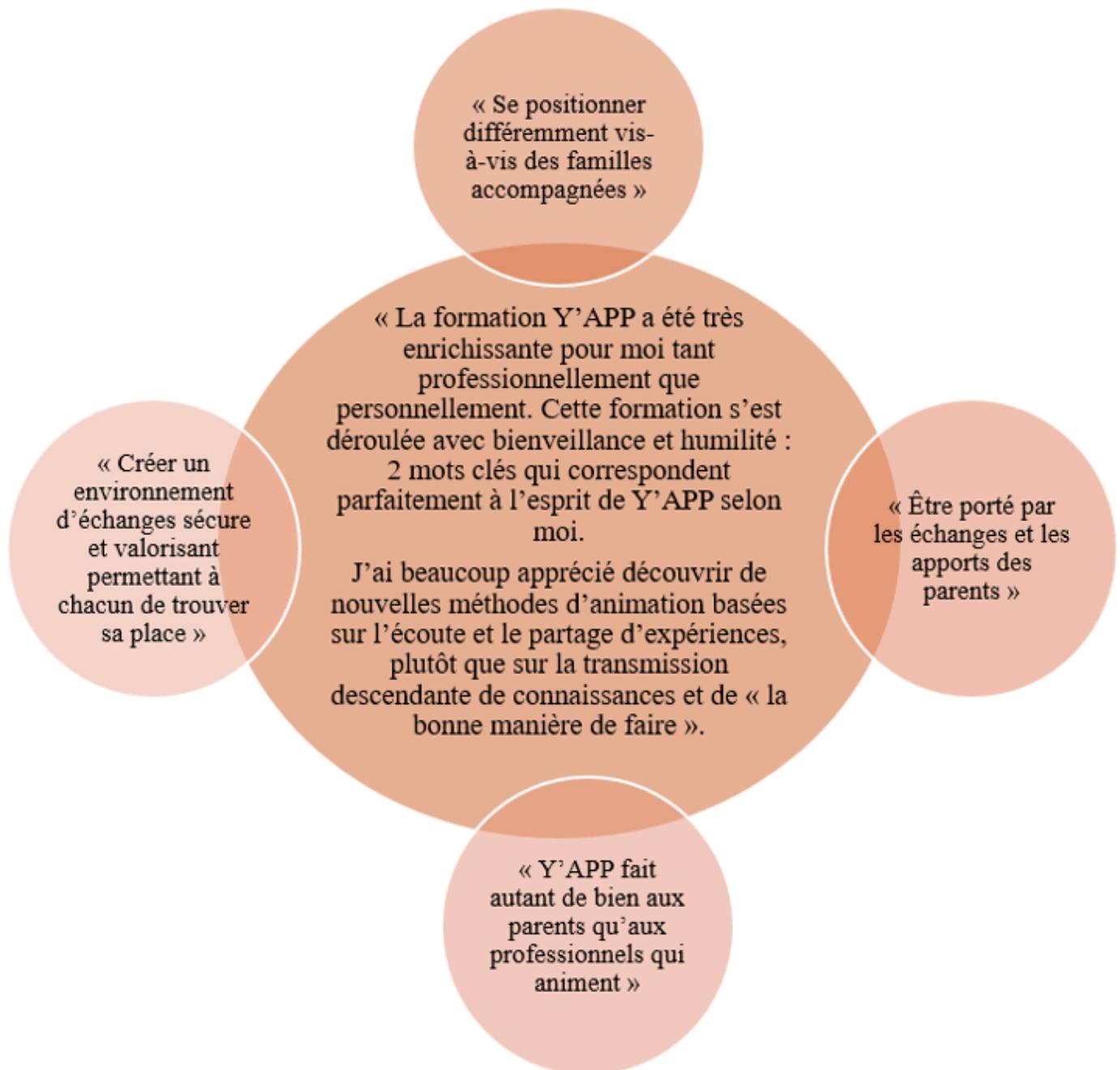
- Les évènements Y'APP mémorables de 2023

-> Le premier Comité de pilotage du projet Y'APP avec les partenaires financiers, le 13 mars,

-> le Y'appéro pour réunir et fédérer les partenaires du réseau Y'APP, le 28 novembre,

-> Expérimentation du programme Y'APP dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance: dans le cadre du Contrat Métropolitain de la Prévention et de la Protection de l'Enfance de 2023, un partenariat entre l'ASE (Métropole de Lyon) et notre association s'est mis en place pour expérimenter la mise en place du programme Y'APP. Au vu des constats effectués auprès des familles et des structures, les partenaires de l'Accueil Mère Enfant de l'Auvent et de l'ASE de St Genis Laval sont unanimes sur la nécessité de reconduire l'action.

-> Formation-Action avec le MAS : Il s'agit d'organiser la formation de 22 professionnels du Mas au programme Y'APP ainsi que la mise en place de 9 sessions entre 2023 et 2024, à destination du public que ces derniers accompagnent, et supervisées par Concilia'bulles. Ce projet fait suite à l'identification, par Le MAS, de la parentalité comme étant l'un des trois axes de développement de thématique majeure (les autres thèmes étant liés aux addictions et au développement du pouvoir d'agir) en mettant à profit les séjours en hébergement des familles pour les soutenir dans l'exercice de leur rôle éducatif et parental. Ci-dessous, des premiers retours d'expériences de professionnel.le.s formés dans ce cadre:



Enfin, voici le témoignage d'une professionnelle formée (Cellule Hôtel - Association Le Mas)

“Merci à Concilia’bulles pour votre soutien, cela m’aide beaucoup. Cette expérience est humainement très enrichissante et professionnellement cela m’ouvre une nouvelle vision/approche/perspective dans ma manière de travailler. J’ai beaucoup aimé découvrir une nouvelle approche d’intervention auprès du public. Cela va beaucoup enrichir ma pratique professionnelle notamment dans mon positionnement et de la valorisation des expériences de chacun. Je constate aussi que ce positionnement au même niveau que les participants permet d’accroître de manière très intensive leur confiance en eux et leur rapport à l’autre (ouverture physique, regard, sourire...)”

-> DAT Vaulx-en-Velin: ce dispositif créé par la fondation Break Poverty a pour but de faire des alliances entre entreprises, associations et pouvoirs publics en faveur de la jeunesse fragile d’un territoire. Notre association, au même titre que huit associations de la région lyonnaise, a été sélectionnée afin de répondre spécifiquement aux besoins identifiés de soutenir la petite enfance à la parentalité sur le territoire de Vaulx-en-Velin (14 sessions d’ateliers Y’APP sont programmées sur 3 territoires Vaudais). Après avoir travaillé sur l’organisation et la programmation des premières sessions Y’APP, nous animerons en mars et mai 2024 deux premières sessions au sein du territoire vaudais.

- Zoom sur les projets, en lien avec Y’APP, débutés fin 2023

-> Prospection et recherches partenariales: souhaitant étoffer le réseau de partenaires et faire connaître l’action Y’APP sur le territoire, nous avons travaillé activement à la création de liens avec de nouvelles structures. Plusieurs réunions de présentation ont eu lieu auprès de services de la PMI, de structures accueillant des familles en situation de grande vulnérabilité (CHRS/CHU), de service politique de la ville, d’un Programme de Réussite Educative (PRE) mais aussi avec les services de l’Aide Sociale à l’Enfance.

-> Déploiement du programme Y’APP dans les écoles maternelles : l’équipe de Concilia’bulles souhaite expérimenter le déploiement du programme Y’APP au sein d’écoles maternelles puisque l’école paraît être un lieu privilégié pour mobiliser des parents de toute classe sociale, et, en particulier ceux qui présentent un niveau socio-économique faible et des inégalités sociales de santé. Une première expérimentation aura lieu courant 2024 à l’école maternelle de Montessuy à Caluire-et-Cuire et des prises de contacts avec différentes parties prenantes de l’Education Nationale sont en cours.

-> Y'APP en partenariat avec l'association Lire et Faire Lire : durant les séances Y'APP, nous pouvons accueillir les bébés jusqu'à 15 mois au sein du groupe mais nous ne pouvons pas répondre aux besoins des plus grands durant ces rencontres entre parents. En 2024, notre association souhaite développer des activités à destination de ces enfants (au-delà de 15 mois) pendant les rencontres Y'APP visant à favoriser les interactions, les échanges et donc à accroître leurs aptitudes langagières.

-> Projet DAT avec le territoire Bièvre et Rhône: ce projet a pour but d'essayer le programme Y'A Personne de Parfait en déployant le volet formation des professionnels comme étant une réponse possible à des besoins repérés sur ce territoire. Les professionnels formés bénéficieront de la supervision de la part de Concilia'bulles dans la mise en place de leur première session en vue d'être accrédité. Ainsi, les professionnels du champ de la parentalité se verraient gagner en compétences dans ce domaine et seraient, par la suite, autonomes quant au déploiement du programme.

Objet 3 « Promouvoir l'intervention sociale collective dans le domaine du soutien à la parentalité »

Persuadé de l'efficacité de combiner les approches individuelles et collectives pour améliorer le soutien aux familles, et conscient de l'importance de créer un réseau de professionnels, Concilia'bulles a organisé et animé un temps de sensibilisation le 25 mai 2023.

Afin de favoriser les temps d'échange entre professionnels, nous utilisons une approche participative. Les partages d'expériences, mises en pratique, et activités d'apprentissage ludiques et animées permettent à chacun de transmettre son savoir-faire et de questionner les pratiques professionnelles.

Un dizaine de professionnels (centres sociaux, crèches, CHRS...) étaient présents et nous notons un bilan qualitatif positif :

Ludique
Groupe
Expériences
Pratique
Outils
Partage
Echanges
Théorie



Objet 4 : « Former des professionnel.le.s qui accompagnent des enfants et familles »

Quantitativement:

De la même manière que pour l'organisation et l'animation des groupes Y'APP, les sessions de formation ont été en essor durant l'année 2023. On compte 4 sessions de formations d'intervenants Y'APP en 2023, soit 38 professionnel.le.s formé.e.s (vs 1 session en 2022 et 11 personnes formées).

L'essaimage initié en 2022 a permis en 2023 (sans intervention de Concilia'bulles) l'animation de 5 sessions dans la Drôme et dans le Rhône. 15 intervenants formés ont validé leur certification en animant au moins 1 session Y'APP (avec, ou sans, supervision de Concilia'bulles).

Qualitativement:

D'après les bilans de fin de formation, nous notons différents points que les professionnels formés retiennent de la formation comme:

- La diversité des outils et techniques d'animation,
- La posture de facilitateur de l'intervenant et non d'expert ou de conseiller, horizontalité dans les échanges; la notion de parents experts,
- Le raisonnement/la méthode quant à la résolution de problème ou à l'étude de cas,
- L'échange, la valorisation et l'entraide au sein du groupe (et pour les groupes Y'APP),
- L'apprentissage par l'expérience,
- La découverte, la convivialité.

Pour compléter, voici quelques témoignages de professionnel.le.s formé.e.s:

“J’étais touchée par les mises en pratique qui m’ont aidé à remettre le parent à sa juste place d’expert dans son rôle éducatif”

« On fait du chemin »

« Être plus à l’écoute que dans l’action »

« On se sent plus confortable avec l’utilisation des outils »

« Cette formation permet de créer du lien entre professionnels »



Le rapport financier 2023

Concilia'bulles a connu en 2023 sa quatrième année complète d'exercice. Ses ressources, qui se chiffraient à 63 404€ en 2022, ont poursuivi leur croissance pour atteindre 98 454€. Quant aux dépenses, celles-ci se sont élevées à 96 540 € pour l'année 2023.

Ci-dessous, un tableau présentant les diverses ressources et dépenses de l'association en 2023 avec comparatif de l'année 2022 :

		2023	2022
R E S S O U R C E S	Subventions projet Y'APP	50214	32280
	Reprise Fonds Dédiés (Y'APP)	10107	7150
	Subventions projet "Etre parent à la Source"	15300	14550
	Vente de prestations de service	20773	8646
	Cotisations	60	75
	Dispositif contrat de professionnalisation	2000	
	Dispositif service civique		703
		TOTAL DES RESSOURCES	98454



D E P E N S E S	Rémunération du personnel	40498	28442
	URSSAF	25359	15933
	Santé du travail	119	114
	Assurances	145	145
	Déplacements et Missions	5922	6626
	Service bancaire	134	102
	Frais postaux	14	
	Fournitures	4218	349
	Prestations de service	1656	10
	Petits logiciels	275	
	Redevance de marque	1200	1200
	Engagement à réaliser	17000	10107
	TOTAL DES DEPENSES	96540	63028

Résultat en 2023 : 1974 euros / Résultat en 2022 : 376 euros

Projets et perspectives en 2024

Les projets en lien avec l'objet 1

- L'association va poursuivre la mise en place et l'animation des actions de soutien à la parentalité, pour répondre aux besoins des partenaires. Des ateliers parents enfants, des groupes de parole et des soirées débats seront planifiés selon la demande.
- Le projet "être parent à la source" va prendre une nouvelle tournure suite à des changements à l'échelle de la Politique de la Ville : ce sont les temps d'échange entre parents au Lieu d'Accueil Parents de l'EVS et les ateliers parents enfants au sein du quartier de l'Écho qui sont maintenus pour 2024.

- Nous prévoyons de développer des groupes de pair-aidance auprès de publics aux besoins spécifiques : parents d'enfants de 0-5 ans avec besoins spécifiques (par exemple, enfant en situation), parents d'enfants de 6-12 ans, parents de préadolescents et adolescents de 12-18 ans, parents d'enfants ou jeunes accompagnés par l'ASE dans le cadre d'un suivi administratif ou judiciaire (...). Sous forme de cycles de plusieurs rencontres, ces actions collectives visent à soutenir les familles dans leur rôle parental visent à réduire les inégalités sociales (de santé) des familles accompagnées au sein de la Métropole de Lyon et à renforcer leur pouvoir d'agir.



Les projets en lien avec les objets 2 et 4 (développement de Y'APP et formation des professionnel.le.s) :

- Organisation des sessions Y'APP dans le département du Rhône et la Métropole de Lyon:

Pour 2024, notre première priorité est de répondre à la demande croissante de nos partenaires en se préparant à animer entre 24 et 30 sessions au cours de l'année dans le département du Rhône. En effet, de nombreux partenaires souhaitent renouveler l'expérience Y'APP, et nous traitons de nombreuses nouvelles demandes. Citons par exemple le partenariat avec l'Aide Sociale à l'Enfance de la Métropole de Lyon qui, après une expérimentation menée en 2023 sur deux sessions, devrait déboucher sur 13 nouvelles sessions en 2024.

- L'essaimage du programme Y'APP par la formation est en cours, nous prévoyons de valoriser cette formation au sein de divers territoires (la Drôme, l'Ardèche, l'Isère, la Loire, l'Ain...), et d'entrer en lien avec les antennes de l'IREPS (région ARA) pour être orienté dans notre démarche d'essaimage et pour faciliter la dynamique partenariale. Notre projet Y'APP est susceptible d'être soutenu à nouveau en 2024 par l'Agence Régionale de Santé en envisageant la signature d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Financement sur 2024-2028 avec pour la promotion et de prévention de la santé.
- Développement, coordination et animation du réseau Y'APP à l'échelle régionale

Les projets en lien avec l'objet 3 (ISC)

- Nous souhaitons poursuivre la conception et l'animation d'une à deux séances d'échanges entre professionnels avec l'objectif de tisser un réseau de professionnels qui travaillent auprès de parents et d'enfants en situation de vulnérabilité. Une première rencontre a eu lieu fin janvier 2024, durant une journée, sur la thématique de la mobilisation des publics spécifiques (approche littéraire en santé) et l'utilisation des techniques d'animation pour animer des projets auprès de parents. Une deuxième rencontre sera organisée d'ici la fin de l'année 2024.

Les projets de développement de l'association et les ressources humaines

- Afin de plaider autour de nos missions, et dans une visée de développement associatif, nous participons à divers événements : commissions parentalité au Comité Local de Santé Mentale de Caluire et Cuire, rencontres partenariales, journée de travail à la Métropole de Lyon, groupe de travail OMPE "santé des enfants et des jeunes" (...) Nous souhaitons poursuivre dans cette dynamique.



- Pour poursuivre dans le développement, l'association souhaite transformer le poste de Marion GAUBERT en CDI à compter de septembre 2024. La sous-traitance de l'animation d'un petit nombre de sessions à des intervenants formés et certifiés est également envisagée. Nous pourrions également compter sur un engagement plus important des bénévoles impliqués dans le fonctionnement de notre association.

Les projets en lien avec la gouvernance de l'association

- Déploiement d'un comité d'experts:

Notre association est désireuse de s'entourer d'experts pour nous soutenir dans le développement de nos projets et recevoir des partages d'expériences et compétences, dans l'intérêt des familles que nous accompagnons. Nous remercions chaleureusement notre membre expert Guylaine Beaumier, Maître-formatrice Y'a Personne de Parfait au Québec, Canada qui donne de son temps, de son énergie et de son expertise pour nous soutenir dans le déploiement de Y'APP en France.

- Déploiement d'un comité de parents:

L'association souhaite que les parents bénéficiaires des actions puissent davantage s'impliquer dans la vie de l'association; cela permettrait de renforcer leur participation et leur pouvoir d'agir. Les parents pourraient alors participer à la réflexion, à l'élaboration des actions/services proposés et des politiques au sein de l'association. Des suggestions seraient émises par les parents et pourraient influencer les résultats et le fonctionnement associatif. Une prise de contact avec les parents va débuter courant 2024.



Conclusion

Dans le champ du soutien à la parentalité, le travail social de groupe peut jouer un rôle déterminant. Diminuer le sentiment d'isolement des parents en situation de vulnérabilité, augmenter leur pouvoir d'agir et leur confiance dans leur rôle de parents, ou encore agir sur la prévention des violences familiales sont autant de problématiques auxquelles nous pouvons répondre efficacement. Les services publics et associations qui accompagnent les familles au quotidien en sont bien conscients mais manquent trop souvent de ressources humaines, de temps ou d'expertise pour proposer des actions collectives de soutien à la parentalité, de manière autonome.

Forts de notre expertise sur le sujet et en recherchant nous-même la majeure partie de nos financements, nous apportons des solutions optimales à ces structures. Continuer à tenir à disposition des acteurs du soutien à la parentalité nos compétences permette de compléter l'offre existante, de renforcer son maillage, et de mutualiser des moyens entre services sur un territoire donné. Cela donne par ailleurs l'occasion à tous les acteurs de la parentalité d'un même territoire de travailler ensemble.

Pour ce faire, nous prévoyons d'augmenter notre capacité à animer des sessions de soutien à la parentalité, Y'APP et autre, mais aussi de transmettre à certains de nos partenaires opérationnels les compétences nécessaires pour les proposer à leurs bénéficiaires de manière autonome, tout en leur apportant notre soutien et notre suivi.

De cette manière, nous entendons démontrer à quel point la dynamique des programmes de soutien à la parentalité, qui reposent sur la rupture de l'isolement et l'entraide, peut briser durablement le cycle des inégalités sociales.



Remerciements

Nous souhaitons remercier tous nos financeurs qui croient en notre projet associatif et notamment la Métropole de Lyon, l'Agence Régionale de Santé (69), l'Etat et la Fondation Ste. Irénée. Notre association est consciente du temps et de l'énergie investie par le conseil d'administration et les deux co-présidents, William et Céline, qui constituait le bureau en 2023. Nous saluons leur travail administratif bénévole dans la gouvernance de l'association, leurs bonnes idées et la convivialité qu'ils apportent et qui font de Concilia'bulles une association qui se développe sur les plans économiques et humains.

ALLONS DE L'AVANT !

